

CRISE POLITICO-SECURITAIRE AU MALI : Le Parlement de la Cédéao appelle Dioncounda à s'assumer

Les Échos - A la fois hésitant et peu décidé jusque-là, le président de la République par intérim du Mali devra s'assumer pour une sortie de crise rapide et définitive au Mali. C'est tout le sens de l'appel que lui a adressé le Parlement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), réuni à Abuja (Nigeria) du 24 septembre au 9 octobre 2012. C'est hier 9 octobre 2012 que les lampions se sont éteints dans la capitale nigériane sur la 2e session ordinaire du Parlement de la CEDEAO.

Focalisée sur l'évolution du processus de gestion de la double crise politique et sécuritaire que connaît le Mali, la session des parlementaires de la CEDEAO a fait part de sa vive préoccupation devant la lenteur de l'engagement des Nations unies aux côtés de la CEDEAO en vue de circonscrire la crise.

Relevant de multiples obstacles dans la mise en œuvre des initiatives prises par la CEDEAO à travers la persistance d'agissements de l'ex-junte et de groupes politiques partisans, tendant à annihiler les efforts de la Communauté et des forces républicaines du Mali, le Parlement de la CEDEAO se dit persuader que la double crise malienne est le prélude à un plan de déstabilisation planifié de la région.

Cela par le fait des groupes fanatiques et des séparatistes de tout acabit dans le seul but de saper les valeurs démocratiques. Fort des rapports de différentes commissions, le Parlement de la CEDEAO a adopté une résolution en plusieurs points et dans laquelle, il exhorte les chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO à persévérer dans leurs efforts en vue d'une intervention militaire diligente permettant de rétablir l'intégrité territoriale du Mali et la sécurisation effective des Institutions.

A Abuja, siège du Parlement de la CEDEAO, les parlementaires de la Communauté ont

demandé à la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de diligenter l'application immédiate de sanctions ciblées contre les auteurs des actes avérés, tendant à faire obstruction à la marche normale du processus de transition. Sans le dire comme tel, mais avec un président intérimaire qui semble indécis, manquant de poigne, les parlementaires de la CEDEAO ont exhorté singulièrement le chef de l'État du Mali par intérim à assumer pleinement ses prérogatives de garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité territoriale, etc.

Dans sa résolution, le Parlement de la CEDEAO appelle l'Union africaine à appuyer de manière plus énergique les initiatives de la CEDEAO en vue d'obtenir une coopération effective de la République algérienne et de la République islamique de Mauritanie. Au Conseil de sécurité des Nations unies, le Parlement de la Communauté demande qu'il accède à la demande conjointe du gouvernement du Mali et de la CEDEAO pour le déploiement d'une force d'intervention au Mali.

Dans le même registre, il a été demandé aux chefs d'État et de gouvernement de consolider la solidarité au sein de la Communauté et d'engager un processus devant aboutir à une stratégie de défense commune. En plus de la mise en place d'une commission parlementaire ad hoc sur la gestion des crises en République du Mali et en Guinée-Bissau, le Parlement de la CEDEAO a invité les autorités compétentes de la Communauté à l'associer au processus de gestion de la crise politique et sécuritaire en République du Mali et en Guinée-Bissau. Gageons que cette résolution devant être transmise au président de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO ne soit pas une résolution de plus encore moins un vœu pieux.